

## Info-Parents du mois de février 2026

### Mot de la direction

Chers parents,

Ce mois-ci, vos enfants entameront la deuxième moitié de la 2e étape de l'année scolaire, qui se terminera le **13 février 2026**. La rencontre de parents est prévue pour le **26 février 2026**. De nombreux nouveaux apprentissages sont au programme, tant avec leurs enseignants qu'avec les spécialistes. Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler l'importance de la présence régulière de votre enfant à l'école, ainsi que du respect de l'heure d'arrivée en classe. En entrant dans l'école avec leurs pairs, au son de la cloche à 7h55, les élèves optimisent leur disponibilité aux apprentissages et contribuent également à un climat favorable pour l'ensemble du groupe.

En ce mois de février, je souhaite souligner l'engagement et le dévouement de nos enseignants, qui contribuent chaque jour à la réussite éducative de vos enfants. Leur professionnalisme et leur bienveillance jouent un rôle essentiel dans le développement de nos élèves.

À l'occasion de la **Semaine des enseignants, du 1er au 7 février**, nous vous invitons à prendre un moment pour leur transmettre un message de remerciement. Ce geste simple, mais précieux, sera grandement apprécié.

Nous sommes privilégiés de pouvoir compter sur une équipe exceptionnelle, incluant nos spécialistes et orthopédagogues, dont le travail est tout aussi essentiel.

Josée Tassé, directrice

École Sainte-Claire

### Dates importantes

- **4 février** : Vaccination des élèves de 4<sup>e</sup> année du primaire (VPH et hépatite A).
- **13 février** : Fin de l'étape 2.
- **16 février** : **Journée pédagogique.** Service de garde ouvert pour élèves inscrits.
- **16 février** : Rencontre du conseil d'établissement à 18h45.
- **26 février** : Rencontres parents-enseignants sur rendez-vous.
- **Du 2 au 6 mars** : **Semaine de relâche.** Service de garde fermé.

# Calendrier du mois de février 2026

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
2 AM Sortie Escalade Horizon Roc Maternelles	3	4 AM Activité de patinage à l'aréna Clément-Jetté 301-302  Vaccination élèves de 4 <sup>e</sup> année	5 Collecte enveloppes Caisse scolaire  Certificats Moozoom <i>Deviens le meilleur de toi-même!</i>  Thème : CIVILITÉ	6 AM Sortie Escalade Horizon Roc 4 <sup>e</sup> année	
9 AM Sortie Escalade Horizon Roc 2 <sup>e</sup> année	10 PM Maison de la Culture élèves de 3 <sup>e</sup> -4 <sup>e</sup> -5 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> année	11 AM Sortie Escalade Horizon Roc 3 <sup>e</sup> année	12 AM Sortie Escalade Horizon Roc 6 <sup>e</sup> année	13 Fin d'étape 2  AM Sortie Escalade Horizon Roc 5 <sup>e</sup> année	
16▲ Journée pédagogique Sortie  <b>Ninja factory</b>	17	18 AM Activité de patinage à l'aréna Clément-Jetté 203/303-403  Rencontre CÉ à 18h45	19 Collecte enveloppes Caisse scolaire	20 AM Sortie Maison de la Culture À la découverte du nouvel An chinois Groupe 101	
23	24	25 AM Activité de patinage à l'aréna Clément-Jetté 203/303-403	26 AM Activité de patinage à l'aréna Clément-Jetté 501-502  Rencontres parents- enseignants 15h30 à 17h30 + 18h30 à 20h	27 AM Sortie Maison de la Culture Atelier Les bons amis Groupe 103	
2 mars 	3 mars	<b>Semaine de relâche</b> <b>2 au 6 mars</b>		4 mars 5 mars 6	

## RAPPEL Formation pour les parents de l'école Sainte-Claire

Le conseil d'établissement de l'école **Sainte-Claire** souhaite consulter les parents afin de connaître les formations susceptibles de les intéresser.

Le CÉ vous propose différents thèmes de formation offerts par **Édu.pop**. Nous vous invitons à compléter le sondage ci-dessous et à y indiquer vos préférences de thématiques ainsi que vos disponibilités.

[\*\*Sondage aux parents — Ateliers pour soutenir la persévérance scolaire — remplir le formulaire\*\*](#)

### Info-tempête



Dans le cas où une tempête de neige est annoncée pour le lendemain, le CSSDM surveille les conditions météo et routières dès la soirée de la veille. Par la suite, la décision de fermer ou non les établissements se prend généralement **très tôt le matin**, le jour même, en fonction des conditions météorologiques et de l'état des routes. Une fois la décision prise, et à ce moment seulement, la chaîne de communication pour joindre parents, élèves et employés est déclenchée. Cette chaîne comprend les canaux suivants : [le site web des établissements](#); la [page Facebook](#); le [courriel aux parents](#); les messages aux médias.

### Rappel des règles de conduite – À compter du 1er janvier 2026

À compter du **1er janvier 2026**, les articles **2, 3 et 5 du Règlement sur les règles de conduite au primaire et au secondaire** entreront en vigueur dans l'ensemble des établissements scolaires du Québec. Ces règles visent à favoriser un **climat scolaire respectueux et sécurisant**, empreint de civisme. Ainsi, les élèves devront notamment :

- Respecter l'autorité du personnel de l'école,
- **Vouvoyer le personnel scolaire**
- Utiliser le titre, **madame** ou **monsieur**, pour s'adresser aux membres du personnel

Grâce à l'accompagnement et au soutien du personnel scolaire de l'école Sainte-Claire, les élèves seront guidés afin de **s'adapter progressivement à ces nouvelles attentes**. Dans cette optique, **notre école a choisi de mettre en place ces demandes ministérielles de façon graduelle**, en sensibilisant les élèves selon leur niveau scolaire. L'utilisation des mots, **madame** et **monsieur**, devant le prénom de l'enseignant et des membres du personnel, sera donc **intégrée progressivement** au quotidien des élèves.

### Appareils électroniques et de télécommunications

L'utilisation du téléphone cellulaire, d'une tablette, d'écouteurs, d'une montre intelligente ou de tout autre appareil **mobile personnel est interdite à l'intérieur de l'établissement**. Si je me présente à l'établissement avec un appareil mobile personnel, je dois le laisser dans mon casier, éteint, à mon arrivée et ne le reprendre qu'à la sortie. L'utilisation du cellulaire est également interdite lors de ma présence au service de garde et lors des sorties scolaires. L'élève et ses parents comprennent et acceptent qu'en cas de bris, perte ou vol de l'appareil, le CSSDM et son personnel ne peuvent être tenus responsables.

<https://ste-claire.cssdm.gouv.qc.ca/école/code-de-vie/>

### Semaine des enseignant.e.s

Du 1<sup>er</sup> au 7 février, c'est la semaine des enseignantes et des enseignants.

Soulignons leur excellent travail auprès de nos élèves!



## Relâche scolaire

La Relâche scolaire est prévue du 2 au 6 mars inclusivement. L'école ainsi que le service de garde seront fermés. **Prenez note que le lundi 9 mars est une journée pédagogique** au calendrier scolaire.



## Mouvements de personnel au sein de l'école

Nous souhaitons vous informer de certains mouvements de personnel au sein de notre école.

Tout d'abord, nous accueillons avec plaisir Mme **Karima Boukerroucha**, qui se joint à notre équipe à titre d'enseignante spécialiste en anglais. Elle sera en poste jusqu'à la fin de l'année scolaire. Nous tenons à remercier M. Laurent Hubert d'avoir assuré le remplacement en attendant son arrivée.

Par ailleurs, les enseignants en éducation physique, **M. Noureddine Leghouil** et **M. Romain Violet**, sont encore absents pour une durée indéterminée. **M. Vincent De Paul Lele** assure le remplacement de M. Violet, tandis que M. Laurent Hubert a accepté de faire des journées de remplacement de M. Leghouil, pour assurer une stabilité auprès des élèves. De plus, **Mme Cathie Desrosiers** (T.E.S.) sera absente jusqu'au mois d'avril. Elle est remplacée par **M. Wendy Dario Point Du Jour**, T.E.S.

Nous nous estimons très chanceux de pouvoir compter sur du personnel disponible pour assurer ces remplacements, particulièrement dans le contexte actuel de pénurie de personnel scolaire.

## La Caisse scolaire

Votre enfant a reçu un kit de départ qui contient un feuillet explicatif, un carton d'adhésion et une enveloppe pour effectuer son premier dépôt à l'école. Chaque deux semaines, les enveloppes seront récupérées par un employé de la Caisse Desjardins. Voici comment votre enfant peut faire des dépôts :

- à l'école, en rapportant les enveloppes lors des journées de cueillette de dépôt;
- en recevant dans son compte les virements entre personnes Desjardins provenant d'un parent ou d'un ami;
- en se présentant à l'institution financière en votre compagnie pour faire un dépôt au comptoir.



**Au besoin, vous pourrez communiquer avec le secrétariat afin de recevoir une nouvelle enveloppe de dépôt pour votre enfant. La Caisse Desjardins nous a laissé des enveloppes en surplus.**

Le saviez-vous? Vous pouvez accéder au compte de votre enfant où et quand vous le voulez grâce à la nouvelle **application mobile de la Caisse scolaire**. Téléchargez-la pour avoir un aperçu de son épargne et accéder à des **outils** et à des **activités éducatives** en quelques clics. C'est simple et sécuritaire! Rendez-vous au <https://www.caissescolaire.com/parents/>

## Étiquettes "COLLE À MOI"

Vous avez la possibilité d'acquérir de belles étiquettes pour vos enfants en amassant des fonds pour l'école Sainte-Claire.

Colle à moi, une compagnie d'étiquettes personnalisées d'excellente qualité. Elles résistent à la laveuse, la sécheuse, au micro-ondes et au lave-vaisselle. Elles sont amusantes, colorées, pratiques et durables. Elles rendent la tâche agréable et rapide afin de bien identifier les effets personnels de chaque enfant.

Pour chaque achat effectuez en nommant notre école, Colle à moi nous remettra 15% des ventes pour financer des activités pour les élèves.

[Colle à moi | Trouver une campagne de financement \(colleamoi.com\)](http://colleamoi.com)

## Brochure des activités de transition scolaire – Hiver et printemps 2026

Veuillez trouverez, en pièce jointe, la brochure présentant les activités de transition scolaire en vue de la préparation à la maternelle qui se tiendront à la Maison des Familles durant l'hiver et le printemps 2026.

Ces activités ont pour objectif d'accompagner les familles et les enfants dans cette période importante, en favorisant une transition harmonieuse vers le milieu scolaire.

N'hésitez pas à contacter La Maison des Familles pour toute question ou pour obtenir des informations supplémentaires.

Téléphone : 514-354-6044

Site internet : [www.maisondesfamilles.ca](http://www.maisondesfamilles.ca)

## L’Institut TA – Espace parents

L’Institut TA – Espace parents est une ressource précieuse pour accompagner les parents d’enfants et d’adolescents présentant des défis liés à l’attention, à l’apprentissage ou au comportement. Il offre de l’information, des outils concrets et du soutien afin d’aider les familles à mieux comprendre les besoins de leur enfant et à favoriser son développement et sa réussite scolaire. Par son approche bienveillante et accessible, l’Institut TA contribue à renforcer le partenariat entre l’école et la famille. Découvrez les plus récents projets de l’Institut TA!

- **Apprendre ensemble**
- **Au-delà de la moyenne**

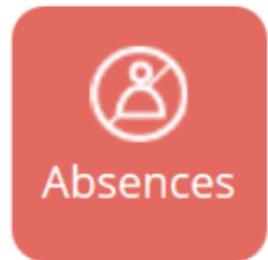
<https://www.institutta.com/espace-parent>

## Absence et retard de votre enfant

### Retard

Nous vous demandons de motiver une absence ou un retard en utilisant le Mozaïk - Portail Parents <https://portailparents.ca/accueil/fr/> ou en appelant au secrétariat de l’école au **(514) 596-4944**.

Afin que votre enfant puisse bénéficier d'un enseignement de qualité tout au long de l'année scolaire, nous demandons que votre enfant soit à l'heure pour l'accueil, soit 7h55 pour le primaire, et 8h45 pour le préscolaire. Aux élèves qui arrivent en retard, nous leur demandons de bien vouloir se présenter au secrétariat. La secrétaire compilera les retards des enfants.



### Départ des élèves durant la journée pour rendez-vous

Votre enfant doit quitter durant la journée pour un rendez-vous médical?

Merci de planifier son départ pendant les récréations ou le dîner et n’oubliez pas de motiver l’absence sur le portail Mozaïk, auprès de l’enseignant ou du secrétariat de l’école.

## Rappel paiement de l’état de compte des frais scolaires



Vous avez maintenant la possibilité de payer cette facture en ligne. Ce document contient le numéro de référence pour vous permettre de payer par internet les frais scolaires de votre enfant. <https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Si ce n'est pas déjà fait, merci de régler la facturation de l'école le plus rapidement possible.

## Rappel de message de sécurité aux abords de l'école

En période hivernale, il est important de redoubler de vigilance et d'adopter des comportements sécuritaires. La sécurité des enfants est une priorité. Nous invitons donc les parents et les accompagnateurs à respecter les consignes suivantes :

- **Cédez le passage aux piétons.** Les enfants peuvent être imprévisibles — redoublez de prudence à proximité des traverses piétonnes.
- **Respectez les zones de débarcadère autorisées.** Utilisez uniquement les zones prévues pour déposer les enfants et évitez tout arrêt devant le service de garde.
- **Évitez de faire des demi-tours près de l'école.** Ces manœuvres augmentent les risques d'accident.



## Société de Saint-Vincent de Paul

Nous avons reçu des remerciements pour notre participation à la Guignolée ainsi que la générosité des élèves et de leurs parents.

En plus de la Guignolée, la Saint-Vincent de Paul opère la Boutique Ste-Claire, située au 2905 rue Baldwin (sous-sol de l'église), tous les mercredis de 9h à midi. Plusieurs offres de vêtements, vaisselle, literie, bijoux, musique, livres, etc.

Pour informations : 514-352-0012 ou [https://www.facebook.com/boutiquesainteclaire/?locale=fr\\_CA](https://www.facebook.com/boutiquesainteclaire/?locale=fr_CA)

## Nous contacter

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toutes questions.

Merci de votre collaboration.

**Josée Tassé, directrice**

**Isabelle Pagé, secrétaire**

### École Sainte-Claire

8500, rue Sainte-Claire, Montréal (Québec) H1L 1X7

Téléphone : 514 596-4944

[steclaire@cssdm.gouv.qc.ca](mailto:steclaire@cssdm.gouv.qc.ca)

Visitez-nous sur le web en accédant à <https://ste-claire.cssdm.gouv.qc.ca/>